



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Secrétariat général

Service des ressources humaines

**Sous-direction du développement professionnel
et des relations sociales**

Bureau de l'action sanitaire et sociale

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Térésa DEKERCK - Tél. : 01.49.55.60.33

Fax : 01.49.55.41.81

**Comité d'hygiène et de sécurité ministériel
(CHSM)**

Secrétariat du CHSM

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Suivi par : - Tél. : 01.49.55.53.27

Fax : 01.49.55.41.81

NOTE DE SERVICE

SG/SRH/SDDPRS/N2009-1133

Date: 27 mai 2009

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexes : 2

Objet : Programme national de prévention – bilan d'exécution 2008 et programme 2009

Références :

- Décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique

Mots-clés : hygiène – sécurité - prévention

Destinataires	
Pour exécution : Directions et services de l'administration centrale Services déconcentrés (DRAAF, DDAF, DDEA, DDSV, DAF, DSV) Établissements publics d'enseignement agricole Inspecteurs hygiène et sécurité Médecins de prévention	Pour information : Syndicats ACMO Animateurs sécurité et prévention (ASP) IGAPS Assistants de service social Formateurs internes en hygiène et sécurité

L'article 48 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit que "chaque année, le président du comité d'hygiène et de sécurité lui soumet, pour avis, un programme annuel de prévention des risques professionnels". Cette disposition concerne l'ensemble des CHS, y compris le comité d'hygiène et de sécurité ministériel.

Chaque année, le programme définit les réalisations attendues, les actions à mener, les structures responsables du pilotage et les co-acteurs ainsi que l'échéancier.

Le programme national de prévention pour 2009 a été approuvé par le CHSM lors de sa réunion du 24 mars 2009. Il organise la poursuite des actions engagées et a fixé des priorités qui devront orienter les travaux des comités et commissions d'hygiène et de sécurité tout au long de l'année 2009.

Le bilan des actions menées en 2008 est annexé à la présente note.

Le sous-directeur du développement
professionnel et des relations sociales

L'inspectrice générale de l'agriculture,
Présidente du CHSM

Eric GIRARD-REYDET

Françoise THEVENON LE MORVAN

PROGRAMME NATIONAL DE PREVENTION

ANNEE 2008

BILAN d'EXECUTION

Programme adopté par le CHS Ministériel du 13 décembre 2007

L'article 48 du décret du 28 mars 1982 prévoit que, "**chaque année, le président du comité d'hygiène et de sécurité lui soumet, pour avis, un programme annuel de prévention des risques professionnels**". Cette disposition concerne l'ensemble des CHS. Il est donc apparu indispensable que le CHS ministériel se dote d'un tel programme annuel, même si son élaboration est plus complexe que dans le cas d'un CHS départemental, incité à s'appuyer sur le recensement des risques professionnels des sites de travail (décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 sur le document unique de prévention).

Le programme annuel de prévention 2008 du MAP, adopté par le CHS Ministériel du 13 décembre 2007, s'est fixé **quatre axes stratégiques fondamentaux** :

1. **Placer les CHS au cœur du dispositif PREVENTION du MAP**
2. **Aider les membres des CHS, par la formation et l'information, à exercer leur mandat**
3. **Prévenir les accidents et les maladies professionnelles au MAP**
4. **Assurer une meilleure application des mesures régissant la médecine de prévention en faveur des agents du MAP**

Les mesures concrètes d'application sont présentées dans les fiches jointes, en indiquant pour chaque action, son échéancier et sa réalisation.

AXE STRATEGIQUE N°1 : PLACER LES CHS AU CŒUR DU DISPOSITIF PREVENTION DU MAP

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
11- Assurer un fonctionnement régulier et efficace des comités d'hygiène et de sécurité	111- Faire du "bilan d'activité des comités et commissions hygiène et sécurité" annuel, l'outil de pilotage pertinent de l'axe stratégique n° 1, en améliorant le taux de réponse et en valorisant la synthèse nationale	Etablir le pourcentage de départements ayant répondu à l'enquête annuelle et relancer les structures n'ayant pas répondu (rappel à effectuer fin avril par note de service)	<u>BASS</u> CHSM IHS	2 ^{ème} semestre 2008	Non réalisé
		Effectuer une synthèse des réponses et dégager les principales actions menées par les CHS locaux	<u>BASS</u> CHSM IHS	2 ^{ème} semestre 2008	Présentation lors de la réunion du CHSM des 22 et 23 octobre 2008
		Publier les principaux éléments du bilan sur ASSPERA et dans CONTACT	<u>BASS</u> <u>CHSM</u>	2 ^{ème} semestre 2008	Note de service publiée le 1 ^{er} décembre 2008
	112- Mener une action en direction des responsables hiérarchiques	Effectuer une intervention lors d'une des réunions des directeurs et secrétaires généraux des services déconcentrés, des chefs de SRFD et d'établissement, afin de présenter les travaux du CHSM et rappeler l'importance des travaux des CHS locaux	<u>Présidente CHSM</u>	1 ^{er} semestre 2008	Présentation des priorités du CHSM lors du séminaire des DRAF/DDAF le 27 mars 2008
	113- Mettre en place un(e) CHS dans chaque département et veiller à la tenue d'une réunion réglementaire par semestre	Définir une procédure de suivi par les IHS des réunions des CHS, notamment, à partir des convocations	<u>IHS</u> BASS CHSM	2 ^{ème} semestre 2008	Non réalisé
	114- Assurer le suivi des travaux des CHS et de leurs besoins par un traitement qualitatif des PV	Réaliser une fiche synthétique à intégrer à tous les PV et la mettre à disposition sur ASSPERA	<u>IHS</u> BASS CHSM	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
	115- Permettre aux organisations syndicales représentatives de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de l'axe n°1	Pérenniser le groupe de travail "programme de prévention" en lui confiant également l'examen du rapport d'activité des CHS locaux et des demandes de crédits du CHSM	<u>Présidente CHSM</u> BASS	En continu	Réunion du groupe de travail le 10 septembre 2008
		Présenter un bilan d'étape à chaque CHSM	<u>Présidente CHSM</u> BASS	En continu	Non réalisé

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
12- Permettre une meilleure prise en compte des problèmes d'hygiène et de sécurité des personnels de l'enseignement agricole	121- Suivre la mise en place des comités d'hygiène et de sécurité régionaux compétents pour les personnels de l'enseignement agricole	Organiser un accompagnement de la mise en place de ces comités (procédures, formation des membres...)	IHS CHSM	En continu	Action menée à l'occasion des missions d'inspection (50% environ des CHSR sont en place)
		Réfléchir aux conditions de concertation et de coopération entre les CHS régionaux et les CoHS	IHS CHSM En liaison avec les SRFD et les chefs d'établissement	1 ^{er} semestre 2008	Liste des thèmes à proposer aux CHSR établie

AXE STRATEGIQUE N°2 : AIDER LES MEMBRES DES CHS A EXERCER LEUR MANDAT

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
21- Former les membres des CHS	211 – Mettre en œuvre le plan triennal de formation des membres de comités et commissions	Organiser les formations initiales et les formations continues	<u>FORMCO (SG) et BIFOP (DGER)</u> BASS IHS	En continu	En cours de réalisation
		Animer le réseau des formateurs de membres de CHS (réunion nationale annuelle et réunions interrégionales)	<u>Présidente CHSM</u> IHS FORMCO	En continu	Réunion des formateurs internes le 12 mars 2008
		Présenter un bilan de la formation des membres de CHS lors de chaque CHSM	<u>Président CHSM</u> BASS FORMCO	En continu	Non réalisé
		Mettre au point de nouveaux modules de formation continue	<u>CHSM</u> IHS FORMCO	Fin 2008	Décision du groupe de travail "formation des membres de CHS" de ne pas créer de nouveaux modules avant que les formations initiales ne soient terminées
22- Améliorer le travail en réseau de tous les acteurs de l'hygiène et de la sécurité	221 – Améliorer les conditions d'exercice de la fonction d'ACMO	Valoriser les travaux effectués par les ACMO en vue de leur mutualisation, notamment dans le CHS-Info	<u>IHS</u> BASS	En continu	Action poursuivie en 2008
		Aider les ACMO à diffuser l'information en matière d'hygiène et de sécurité en poursuivant la formation sur l'animation de l'hygiène et de la sécurité dans les structures lors des réunions annuelles régionales	<u>IHS</u> BASS	En continu	Action poursuivie en 2008
		Développer l'information des ACMO par la diffusion de fiches techniques (mise à jour du recueil de fiches de risques) et par la diffusion des informations transmises aux membres du CHSM par le secrétariat du CHSM	<u>IHS</u> BASS	1 ^{er} trimestre 2008	Mise à jour du recueil effectuée et diffusion d'informations régulières par les IHS
		Mettre en place avec les SRITEPSA les modules de formation continue des ACMO	<u>IHS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Mise en place en fonction des besoins
		Exploiter le rapport annuel d'activité des ACMO et présenter une synthèse devant le CHSM à diffuser par note de service	<u>Présidente du CHSM</u> IHS	1 ^{er} semestre 2008	Rapport d'activité des ACMO présenté devant le CHSM et diffusé par note de service du 6 mai 2008

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
		Mettre à jour la liste des ACMO et la diffuser sur ASSPERA	IHS BASS	1 ^{er} semestre 2008	Réalisé : dernière mise à jour en décembre 2008
		Animer le réseau des formateurs d'ACMO (réunion nationale annuelle, recrutement de nouveaux formateurs, actualisation du module de formation)	Présidente du CHSM IHS FORMCO	1 ^{er} semestre 2008	Réunion des formateurs le 13 mars 2008
	222 – Développer le travail en commun avec les partenaires de l'hygiène et de la sécurité	Poursuivre le travail en commun avec les assistants sociaux	IHS	En continu	Action poursuivie
		Poursuivre la collaboration avec les DR FORMCO	IHS FORMCO	En continu	Action poursuivie
		Poursuivre le travail sur le terrain avec les médecins de prévention	IHS	En continu	Action poursuivie
23- Améliorer l'information en matière d'hygiène et de sécurité	231- Compléter l'information générale sur l'hygiène et la sécurité en diversifiant les supports	Engager la réflexion sur l'évolution du volet "hygiène et sécurité" sur le site ASSPERA	Présidente CHSM BASS IHS	1 ^{er} semestre 2008	Réflexion en cours
		Diffuser les informations dans CONTACT et dans "Parlons-en" (DGER)	Présidente CHSM BASS	En continu	Non réalisé
	232- Faire paraître régulièrement "CHS INFO"	Assurer la parution de trois numéros par an	Présidente CHSM BASS DICOM	En continu	n° 18 paru en juillet 2008, n° 19 paru en décembre 2008 et n° 20 en cours de réalisation
	233- Permettre aux représentants du personnel de suivre et d'apprécier la mise en oeuvre de l'axe n°2	Associer les représentants du personnel à l'amélioration des moyens d'information	Présidente CHSM BASS	En continu	Action poursuivie

AXE STRATEGIQUE N°3 : PREVENIR LES ACCIDENTS ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES AU MAP

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
31- Améliorer la connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles	311- Améliorer le dispositif d'enregistrement des accidents du travail et des maladies professionnelles	Faire le point sur les difficultés d'installation, notamment dans les établissements d'enseignement et réfléchir à l'évolution du logiciel mis en place	<u>BASS</u> <u>CHSM</u> <u>IHS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Action poursuivie
		Mettre en place l'enquête fonction publique 2008	<u>BASS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Réalisé
		Restituer les données semestriellement	<u>BASS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
	312- Suivre la mise en œuvre de la note de service relative au guide de procédures en cas d'accident du travail	Faire le bilan de la mise en place du guide de procédures en cas d'accident dans les services dans les CHS	<u>BASS</u> <u>CHSM</u> <u>IHS</u>	Fin 2008	Non réalisé
		Assurer le suivi des accidents graves et faire un point lors de chaque réunion du CHSM	<u>BASS</u> <u>IHS</u>	En continu	Réalisé
		Mettre au point un document d'information sur les comités médicaux et commissions de réforme et sur les suites des accidents du travail et des maladies professionnelles	<u>CHSM</u> <u>BASS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Document publié par note de service du 25 novembre 2008
	313- Poursuivre la mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels	Recenser le nombre de sites ayant rédigé tout ou partie du document unique d'évaluation des risques professionnels et présenter un bilan devant le CHSM	<u>BASS</u> <u>IHS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
		Diffuser le bilan par note de service en vue de relancer la démarche	<u>BASS</u> <u>CHSM</u> <u>IHS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
		Revoir le logiciel RISKOMAAPAR en vue de simplifier son utilisation	<u>IHS</u> <u>BASS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Réflexion en cours
32- En matière de prévention, appliquer les recommandations et marquer des priorités	321- Assurer le suivi des préconisations faites par les IHS	Mettre en place la procédure de suivi des préconisations des IHS grâce à une fiche-navette à retourner dans un délai de 6 mois après l'inspection puis régulièrement en cas de dispositif pluriannuel et relance une fois par an par la Présidente du CHSM	<u>Présidente du CHSM</u> <u>IHS</u>	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
		Etablir le bilan annuel des IHS	<u>IHS</u>	Fin 2008	Bilan d'activité des IHS présenté devant le CHSM et publié par note de service le 6 mai 2008

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
	322- Poursuivre l'étude des problèmes psycho-sociaux au travail	Faire le bilan des suites données à la note de service sur la prévention des problèmes liés à l'alcool	CHSM BASS	Fin 2008	Réalisé Actualisation du livret publié par note de service du 20 mai 2008
		Mettre au point un guide en vue de la prévention du tabagisme et de l'appui au sevrage	CHSM BASS	1 ^{er} trimestre 2008	Guide publié par note de service du 20 mai 2008
		Engager la réflexion sur la prévention des autres conduites addictives	CHSM BASS	2008	Document réalisé en vue d'une publication début 2009
		Mettre au point un guide méthodologique en appui aux services pour une meilleure prise en charge des situations de stress et de harcèlement	CHSM BASS	1 ^{er} trimestre 2008	Document publié par note de service du 15 octobre 2008
		Définir un dispositif de prévention des risques psycho-sociaux et de traitement des situations socialement sensibles (cellule de veille et d'alerte)	CHSM BASS	1 ^{er} trimestre 2008	Dispositif intégré dans le guide
	323- Mettre en œuvre des propositions du CHSM pour l'exercice du contrôle	Poursuivre le suivi de la mise en œuvre des propositions du rapport du CHSM	CHSM BASS	En continu	Guide méthodologique publié par note de service du 8 janvier 2008 et suivi des agressions assuré (note de service du 29 octobre 2008)
		Etendre la réflexion sur les incivilités et les agressions au secteur de l'enseignement agricole	CHSM DGER	2008	Groupe de travail constitué début avril 2008
	324- Suivre la mise en œuvre du dispositif de formation des secouristes défini par la note de service du 20 décembre 2005	Faire le bilan et réfléchir sur les conditions de la désignation et de la formation des secouristes dans les services déconcentrés et les établissements d'enseignement	IHS BASS FORMCO	Fin 2008	Réalisé
		Mettre au point un document d'information faisant le point sur l'évolution de la réglementation en matière de secourisme	CHSM IHS BASS	1 ^{er} semestre 2008	Note de service en cours de diffusion
	325- Analyser les risques du travail en abattoirs	Mettre au point un document d'information sur le risque de TMS et les mesures de prévention	CHSM BASS DGAL	1 ^{er} semestre 2008	Document publié par note de service du 1 ^{er} décembre 2008
326- Faire connaître la nouvelle réglementation sur les risques biologiques (risques en abattoirs, influenza aviaire, hygiène alimentaire)	Mettre au point un document d'information sur l'évolution de la réglementation	CHSM Médecin de prévention		Non réalisé	

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
	327- Faire connaître les risques liés à l'amiante, aux matières cancérigènes, aux substances mutagènes et reprotoxiques	A partir des informations disponibles, réaliser un document d'information pour les agents du MAP	<u>CHSM</u> Médecin de prévention	1 ^{er} semestre 2008	Non réalisé
		Identifier les risques pour les agents du MAP dans le cadre de l'établissement du document unique	<u>CHSM</u> Médecin de prévention <u>IHS</u>	En continu	En cours
	328- Améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des travailleurs handicapés	Mettre au point un guide méthodologique en vue de faciliter l'accueil et l'insertion des travailleurs handicapés	<u>CHSM</u> BASS	1 ^{er} semestre 2008	Guide publié par note de service du 29 octobre 2008
33 - Améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des travailleurs handicapés	331- Faire un bilan de l'usage fait du guide sur le terrain	Rappeler aux structures l'existence du guide	<u>Présidente CHSM</u> BASS IHS	Courant 2009	
		Faire un point lors des regroupements d'ACMO avec les IHS	<u>IHS</u>	Courant 2009	
		Modifier le bilan d'activité pour connaître l'usage fait sur le terrain du guide mis à la disposition des structures	<u>BASS</u>	1 ^{er} trimestre 2009	

**AXE STRATEGIQUE N°4 : ASSURER UNE MEILLEURE APPLICATION
DES MESURES REGISSANT LA MEDECINE DE PREVENTION EN FAVEUR DES AGENTS DU MAP**

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	<u>PILOTAGE</u> CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
41- Mettre en œuvre les dispositions régissant les visites médicales obligatoires et le tiers-temps	411- Mener la réflexion sur le nouveau dispositif de conventionnement sur le suivi médical des agents du MAP	Faire le point sur la consultation menée en vue du renouvellement de la convention de suivi médical	<u>BASS</u> IHS CHSM	Début 2008	Réalisé
		Définir les modalités de mise en place du nouveau dispositif de suivi médical	<u>BASS</u> CHSM Médecin de prévention	1 ^{er} semestre 2008	Réunion du groupe de travail "suivi médical" fin 2008

PROGRAMME NATIONAL DE PREVENTION ANNEE 2009

Programme adopté par le CHS Ministériel du 24 mars 2009

L'article 48 du décret du 28 mars 1982 prévoit que, "**chaque année, le président du comité d'hygiène et de sécurité lui soumet, pour avis, un programme annuel de prévention des risques professionnels**". Cette disposition concerne l'ensemble des CHS. Il est donc apparu indispensable que le CHS ministériel se dote d'un tel programme annuel, même si son élaboration est plus complexe que dans le cas d'un CHS départemental, incité à s'appuyer sur le recensement des risques professionnels des sites de travail (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 sur le document unique de prévention).

Le programme annuel de prévention 2009 du MAP, adopté par le CHS Ministériel du 24 mars 2009, se fixe **quatre axes stratégiques fondamentaux** :

- 1. Confirmer les CHS au cœur du dispositif PREVENTION du MAP**
- 2. Aider les membres des CHS à exercer leur mandat**
- 3. Prévenir les accidents et les maladies professionnelles au MAP**
- 4. Assurer une meilleure application des mesures régissant la médecine de prévention en faveur des agents du MAP**

Les mesures concrètes d'application sont présentées dans les fiches jointes, en indiquant pour chaque action son pilotage et son échéancier.

AXE STRATEGIQUE N°1 : PLACER LES CHS AU CŒUR DU DISPOSITIF PREVENTION DU MAP

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
11- Assurer un fonctionnement régulier et efficace des comités d'hygiène et de sécurité	111- Mettre en place les CHS et les CHS R dans les services du MAP	Organiser un accompagnement de la mise en place de ces comités (procédures, formation des membres...)	<u>CHSM</u> IHS BASS	En continu	
	112- Veiller à la tenue d'une réunion réglementaire par semestre	Rappeler aux responsables hiérarchiques l'importance du dialogue social dans le contexte perturbant des réformes	<u>Présidente CHSM</u> BASS IHS	2 ^{ème} trimestre 2009	
		Assurer le suivi des réunions des CHS, notamment, à partir des convocations et rendre compte des résultats auprès du CHSM	<u>IHS</u>	Fin 2 ^{ème} trimestre 2009	
	113- Aider au bon fonctionnement des CHS	Développer les outils permettant d'améliorer le fonctionnement des CHS (fiches pratiques, thèmes à proposer...)	<u>CHSM</u> IHS BASS	En continu	
	114- Faire du bilan d'activité des CHS l'outil de pilotage des actions de prévention à mener	Demander à chaque CHS et CoHS de transmettre son bilan annuel d'activité de manière systématique	<u>CHSM</u> BASS IHS	2 ^{ème} trimestre 2009	
		Effectuer une synthèse nationale des bilans et dégager les principales actions menées par les CHS locaux	<u>BASS</u> <u>CHSM</u> IHS	2 ^{ème} semestre 2009	
	115- Permettre aux organisations syndicales représentatives de suivre et d'apprécier la mise en œuvre de l'axe n°1	Pérenniser le groupe de travail "programme de prévention" en lui confiant également l'examen du rapport d'activité des CHS locaux et des demandes de crédits du CHSM	<u>Présidente CHSM</u> BASS	En continu	
		Présenter le bilan d'exécution du programme national de prévention au CHSM et le communiquer au CTPM	<u>Présidente CHSM</u> BASS	En continu	

AXE STRATEGIQUE N°2 : AIDER LES MEMBRES DES CHS A EXERCER LEUR MANDAT

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
21- Former les membres des CHS	211 – Mettre en œuvre le plan triennal de formation des membres de CHS et CoHS	Organiser les formations initiales et les formations continues	<u>FORMCO (SG) et DGER</u> BASS IHS	En continu	
		Animer le réseau des formateurs de membres de CHS	<u>Présidente CHSM</u> IHS FORMCO	En continu	
		Réaliser un bilan de la formation des membres de CHS	<u>Présidente CHSM</u> BASS FORMCO	Fin 2009	
22- Améliorer le travail en réseau de tous les acteurs de l'hygiène et de la sécurité	221 – Améliorer les compétences et les conditions d'exercice de la fonction d'ACMO	Valoriser les travaux effectués par les ACMO notamment dans le CHS-Info	IHS BASS	En continu	
		Développer l'information des ACMO en assurant une veille réglementaire et en diffusant des outils documentaires	IHS BASS	En continu	
		Assurer la formation continue des ACMO lors des regroupements régionaux ou interrégionaux avec les IHS	IHS	En continu	
		Exploiter le rapport annuel d'activité des ACMO et présenter une synthèse devant le CHSM	BASS	1 ^{er} semestre 2009	
		Mettre à jour la liste des ACMO et la diffuser sur ASSPERA	BASS IHS	En continu	
	222 – Développer le travail en commun avec les partenaires de l'hygiène et de la sécurité	Poursuivre le travail en commun avec les assistants sociaux	IHS	En continu	
		Poursuivre la collaboration avec les DR FORMCO-GRAF	IHS FORMCO	En continu	
		Poursuivre le travail sur le terrain avec les médecins de prévention	IHS	En continu	

23- Améliorer la communication en matière d'hygiène et de sécurité	231- Compléter l'information générale sur l'hygiène et la sécurité	Améliorer l'architecture et le contenu du site dédié à la santé-sécurité au travail (ASSPERA...)	<u>Présidente CHSM</u> IHS <u>BASS</u>	En continu	
	232- Faire paraître régulièrement "CHS INFO"	Assurer la parution de trois numéros par an	<u>Présidente CHSM</u> BASS <u>DICOM</u>	En continu	
	233- Permettre aux représentants du personnel de suivre et d'apprécier la mise en oeuvre de l'axe n°2	Associer les représentants du personnel à l'amélioration des moyens d'information	<u>Présidente CHSM</u> <u>BASS</u>	En continu	

AXE STRATEGIQUE N°3 : PREVENIR LES ACCIDENTS ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES AU MAP

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	PILOTAGE CO-ACTEURS	ECHEANCIER	RESULTATS
31- Améliorer la connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles	311- Améliorer la connaissance des AT-MP et l'analyse des accidents graves	Expertiser les outils informatiques existants (logiciel AT-MP du MAP, Causalis du MEEDDAT...)	BASS CHSM IHS		
		Identifier les critères de gravité	CHSM BASS IHS		
32- Prévenir les situations dangereuses	321 – Inciter les structures à réaliser l'évaluation de leurs risques professionnels et à le faire savoir par un outil approprié	Proposer une alternative à l'outil RISKOMAAPAR en vue d'améliorer la connaissance de l'état d'avancement des DUERP	IHS BASS		
	322- Assurer le suivi des préconisations faites par les IHS	Etablir le rapport annuel d'activité des IHS	IHS	1 ^{er} semestre 2009	
	323- Apporter aux structures un appui méthodologique	Valider et diffuser le guide sur les drogues et les addictions diverses	CHSM BASS	1 ^{er} semestre 2009	
		Poursuivre le travail entrepris sur les incivilités et les agressions dans le secteur de l'enseignement agricole	CHSM BASS		
	324 – Organiser l'observation et la veille en matière de problèmes psycho-sociaux au travail	Modifier le bilan d'activité pour connaître l'usage fait sur le terrain des guides mis à la disposition des structures (alcool, tabagisme...)	BASS	1 ^{er} trimestre 2009	
		Présenter le bilan sur l'usage fait sur le terrain du guide sur les situations de stress et de harcèlement	BASS	1 ^{er} trimestre 2010	
	325 – Suivre la mise en œuvre du dispositif de formation des secouristes	Diffuser la note de service sur l'évolution de la réglementation en matière de secourisme	BASS	1 ^{er} semestre 2009	
		Procéder à un recensement des secouristes (après publication de la note de service)	BASS	1 ^{er} semestre 2009	
	326 – Faire connaître la nouvelle réglementation sur les risques biologiques	Mettre au point un document d'information	Médecin de prévention CHSM		
	327 – Recenser les TMS par secteurs d'activité	Identifier les sources d'information disponibles permettant de faire ce recensement	Médecin de prévention CHSM		

33 - Améliorer les conditions d'accueil et d'insertion des travailleurs handicapés	331 – Faire un bilan de l'usage fait du guide sur le terrain	Rappeler aux structures l'existence du guide	<u>Présidente CHSM</u> BASS IHS	Courant 2009	
		Faire un point lors des regroupements d'ACMO avec les IHS	<u>IHS</u>	Courant 2009	
		Modifier le bilan d'activité pour connaître l'usage fait sur le terrain du guide mis à la disposition des structures	<u>BASS</u>	1 ^{er} trimestre 2009	

**AXE STRATEGIQUE N°4 : ASSURER UNE MEILLEURE APPLICATION
DES MESURES REGISSANT LA MEDECINE DE PREVENTION EN FAVEUR DES AGENTS DU MAP**

OBJECTIFS	REALISATIONS ATTENDUES	ACTIONS A MENER	<u>PILOTAGE CO-ACTEURS</u>	ECHEANCIER	RESULTATS
41- Mettre en œuvre les dispositions régissant les visites médicales obligatoires et le tiers-temps	411- Assurer la mise en œuvre du dispositif de médecine de prévention en faveur des agents du MAP	Etablir une cartographie des structures en indiquant l'organisme chargé de la médecine de prévention Pour les structures non couvertes, alerter sur la nécessité de mettre en œuvre la subsidiarité	<u>Présidente CHSM BASS</u>	2 ^{ème} trimestre 2009	
		Harmoniser les pratiques des médecins de prévention	<u>Médecin de prévention</u>		